



La Région Pays de la Loire attribue 1,4 M euro de subventions à des IAA

La dernière Commission permanente du Conseil régional des Pays de la Loire a attribué 1,4 M euro de subventions au titre de l'ARIAA (Aide régionale à l'investissement des industries agro-alimentaires). La SAS Minoteries du Château s'est vue attribuer 232 000 euros, pour une dépense subventionnable de 4 M euros HT, pour la construction d'un second moulin à Ernée (53). La SA Chevalier Maurice a reçu 258 000 euros pour l'extension de son abattoir de Cossé-le-Vivien (53). Le fabricant de saucissons Fransal (groupe Giffaud), implanté à Montreuil-Bellay (49), s'est vu attribuer 232 000 euros, tandis que Muroise et Compagnie a reçu une subvention de 114 000 euros pour la construction de son nouvel atelier de production de confitures à Vallet (44). La société Agro Ouest Conditionnement, spécialisée dans le conditionnement de la mâche, a bénéficié d'une aide de 124 000 euros pour l'extension de son site de Saint-Julien-de-Concelles (44). Enfin, la société de Vallet (44) Nature et Compagnie, qui fabrique des produits bio sans gluten, a reçu une subvention de 19 000 euros.

Th. G.